

Initiatives ministérielles

débat sur la deuxième lecture d'un projet de loi sont suffisantes, et je devrais expliquer pour les personnes qui suivent le débat que la deuxième lecture porte sur le principe du projet de loi. Elle est extrêmement importante parce que les députés ont la possibilité pendant ce débat de parler non seulement de ce que contient le projet de loi, mais aussi de son fondement même, du principe sur lequel il repose.

Nous savons que les conservateurs vont se servir de l'accord commercial pour consacrer leurs programmes. Les libéraux y consentent, donc l'accord va aussi consacrer les leurs et il est plus facile pour eux de laisser agir un gouvernement conservateur plutôt que de le faire eux-mêmes. Nous comprenons cela.

Il n'y a vraiment aucune raison pour faire adopter à la hâte un projet de loi qui est si fondamental pour l'avenir du Canada. C'est une plaisanterie que de parler de politique de la participation. Comme je l'ai dit, nous aurons environ six heures de débat sur ce projet de loi. Nous avons eu des débats plus longs sur des projets de loi qui étaient certes importants, mais qui n'étaient pas aussi fondamentaux que celui-ci pour l'avenir de notre pays, de nos enfants et de nos petits-enfants. Pourtant le gouvernement a dit qu'il y aurait six heures de débat, un point c'est tout, qu'il imposait la clôture.

• (1835)

Il est risible qu'une ministérielle parle de la politique de la participation alors que le gouvernement a invoqué la clôture et a eu recours à l'attribution de temps pour limiter les débats plus souvent que n'importe quel autre gouvernement dans l'histoire du Canada. Ce sera un échec et les Canadiens ne vont pas laisser le gouvernement s'en tirer indemne.

Ce projet de loi mérite un vrai débat. Les Canadiens méritent d'avoir la possibilité de voir un débat complet, d'y participer, d'avoir tous les renseignements et de savoir que leurs représentants ont eu la possibilité d'exprimer leurs opinions et d'étudier d'autres solutions, d'examiner le fondement du projet de loi ainsi que son contenu. Il ne convient pas de museler les Canadiens pour qu'ils ne puissent pas exprimer leurs opinions. Il n'y a aucune urgence et nous, de ce côté-ci de la Chambre, demandons au premier ministre d'intervenir et de donner une chance à la démocratie.

M. Peter L. McCreath (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je suis ravi de pouvoir poser quelques questions au chef du Nouveau Parti démocratique. Pour commencer, je voudrais la féliciter d'avoir pris part aux discussions sur

l'ALÉNA, contrairement à bon nombre de députés qui, semble-t-il, préféreraient se lancer dans de grandes tirades et utiliser le temps de la Chambre pour débattre des procédures parlementaires au lieu de s'attaquer au sujet important que nous examinons aujourd'hui.

Le chef du Nouveau Parti démocratique demande pourquoi le gouvernement veut faire franchir toutes les étapes à cette mesure législative. Je suis sûr qu'elle a longuement étudié ce projet de loi et qu'elle sait parfaitement, comme ses collègues, qu'il s'agit d'une mesure habilitante qui met les choses en place de manière à permettre au gouvernement de faire entrer en vigueur l'ALÉNA le moment venu. Cette entente est complète. Les présidents. . .

Une voix: Comment pouvez-vous garder votre sérieux en disant de telles choses?

Une voix: Posez donc votre question!

M. McCreath: Monsieur le Président, je suis surpris de voir que les députés ne veulent pas profiter, comme moi, de l'occasion qui leur est offerte d'en savoir plus sur l'ALÉNA.

Cette mesure législative met en place les procédures. Cela signifie que lorsque l'accord aura été ratifié par les trois pays, cette loi pourra être promulguée. Les députés pensent que les Canadiens sont de leur côté. Ils remporteront peut-être les prochaines élections. Si c'est le cas, ils n'auront pas à promulguer cette loi et à la mettre en oeuvre, mais elle sera là, toute prête. Nous serons prêts, tout comme les Américains et les Mexicains qui, comme nous, ont convenu de ne pas rouvrir l'ALÉNA.

La question que je voudrais poser est la suivante. Ma collègue dit que son parti est en faveur du libre-échange. Or, les néo-démocrates veulent élever des barrières tout autour de notre pays et nous empêcher de saisir l'occasion. Est-elle consciente que le monde évolue? Est-elle consciente que des blocs commerciaux sont en train de se former dans le monde?

Si on examine les résultats de l'ALÉ. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Le député voudrait-il poser sa question?

M. McCreath: Ma question est simple. À l'instar du gouvernement, ma collègue n'a-t-elle pas confiance dans les Canadiens? Ma collègue et son parti ne pensent-ils pas que les Canadiens peuvent rivaliser avec les Mexicains, les Américains et tous les autres?

Mme McLaughlin: Oui, monsieur le Président, nous avons confiance dans les Canadiens. Je souhaite simplement que le gouvernement partage ce sentiment. A-t-il plus confiance dans les Américains que dans les Cana-